

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Analyses d'eau

Les prélèvements d'eau effectués le 10 juin dernier en cinq endroits différents du réseau d'eau ont montré des résultats conformes en tout point et la qualité de l'eau potable est donc garantie.

Don

Un don de 200 francs a été décidé en faveur de la manifestation du 1^{er} août organisée par la société de tir, qui prévoit son traditionnel feu d'artifice. L'événement aura lieu comme à l'accoutumée aux Queues et la population y est chaleureusement invitée.

Abri PC

Le contrôle de l'abri de protection civile public a été effectué et a révélé quelques points à corriger au plan de l'infrastructure. Construit il y a plus d'une trentaine d'années, l'abri nécessitera donc quelques travaux de réfection. Les demandes d'offres sont en cours et si nécessaire, un crédit sera soumis à l'assemblée municipale. Il est encore difficile d'estimer le coût des réparations, s'agissant d'équipements particuliers.

Mini-Step

La petite station d'épuration installée à l'école des Prés-de-Cortébert a été réceptionnée par l'office cantonal compétent en présence des représentants de l'école et de la commune. Tout a été trouvé en ordre et l'installation fonctionne d'ores et déjà à satisfaction.

Fête du village

Le Conseil municipal se réjouit du bon déroulement de la fête du village la fin de semaine dernière. Les sociétés ont pu installer leurs tentes et infrastructures dans de bonnes conditions et aucun incident n'est à déplorer. Malgré la météo maussade du samedi, le public a été au rendez-vous et les guinguettes ont été bien fréquentées, notamment vendredi soir et lors du match Suisse-Angleterre. Le Conseil municipal remercie les sociétés locales et le comité d'organisation ainsi que toutes les personnes qui ont pris part aux festivités. Il se réjouit aussi des initiatives telles que la séance de fitness, le tournoi de pétanque ou encore de jass qui ont animé la fête. Le retour du HC ainsi que la présence appréciée de châteaux gonflables ou de trampolines pour les enfants sont aussi à souligner.

Arbre remplacé

Le bouleau situé derrière les garages à proximité de la fromagerie sera abattu prochainement et remplacé par une plantation près de la fontaine du virage de la rue des Chéseaux.

Sénéçon jacobée

Les plantes à fleurs jaunes qui fleurissent actuellement, les fameux sénécions jacobée, doivent être combattus pour éviter leur propagation. Ces plantes sont reconnaissables à leurs petites fleurs jaunes circulaires et leur tige rougeâtre. Ils sont toxiques pour les chevaux et les bovins et doivent donc être arrachés. Ces plantes poussent notamment le long des voies de chemin de fer ou en plein champ ou même dans les jardins et cours à l'intérieur du milieu bâti. Il est nécessaire de les arracher avec les racines et de les éliminer pour s'assurer que les nombreuses graines ne se propagent pas lorsqu'elles sont mûres. La floraison a lieu vers juin-juillet, le moment est donc idéal pour procéder à ces opérations. La Chambre d'agriculture prodigue des conseils à ce sujet et est joignable via info@cajb.ch.

Bonnes vacances

Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance avant les vacances à la montagne comme de coutume, en s'expatriant toutefois sur la commune de Court, à la Bergerie où a grandi Eva Bühler. La reprise est programmée au 5 août et dans l'intervalle, l'exécutif souhaite un bel été et de bonnes vacances à toute la population.

Fermeture du bureau pendant l'été

A l'occasion des vacances d'été, notre administration sera fermée du jeudi 18 juillet midi au vendredi 2 août 2024, réouverture le lundi 5 août 2024 à 10h00.

Durant cette période, les rendez-vous pour les consultations de dossiers en procédure de consultation peuvent être demandés par courriel à admin@cortebert.ch.